

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 AVRIL 2021

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, PONTILLE Michel, GIRARD Myriam, PONTET Pascal, FORESTIER Emilie, FELIX Bertrand, MORET Fabien, CASIEZ-PIOLOT Julie,

Absents excusés : COUTURIER David, FELIX Sophie, LECUYER Isabelle, PIVOT Delphine, SAUVAGEON-FILLON Amélie

Absent : MARIETON Florent

Mme FORESTIER Emilie a été désignée secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de conseil du 18.03.2021.

M. le Maire demande au conseil Municipal l'autorisation de rajouter 2 points à l'ordre du jour : demande de subvention appel à projets 2021 et demande de subvention amendes de police : adopté

Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal :

-signature d'un avenant d'un montant de 1 206€ au marché de la toiture de l'église avec l'entreprise BARSKI Toitures

1) Subvention de fonctionnement à CALYPSO Services année 2021

Le conseil municipal vote une subvention de fonctionnement à CALYPSO Services d'un montant de 790€

2) Subvention centre social d'Amplepuis – participation financière au fonctionnement du multi-accueil La Mouffletterie année 2020

Le conseil municipal vote la participation financière au fonctionnement du multi-accueil La Mouffletterie année 2020 qui s'élève à 1986.11€

3) Demande de subvention du syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Rhône

Le conseil vote une participation financière d'un montant de 200€ au syndicat des éleveurs de chevaux de trait du Rhône pour l'organisation d'un rallye équestre d'attelage qui aura lieu les 22 et 23 mai 2021.

4) Département du Rhône – Convention relative à la réalisation et au financement des travaux d'aménagement du centre bourg RD 98 dans la traversée d'agglomération de Ronno

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention entre le Département et la commune de Ronno relatif aux travaux d'aménagement du centre bourg dont les travaux ont été financés par la commune pour un montant de 31 949€ HT.

Un montant de 15 708€ sera remboursé à la commune concernant la couche de roulement de la chaussée que le Département aurait eu à refaire.

5) DM N°01 au budget

Suite à la cession du Mercedes pour un montant de 300€, des écritures de cession doivent être passées afin de sortir cette immobilisation de l'inventaire.

Pour cela, une décision modificative au budget doit être faite au budget 2021 à l'article 024 pour 300€ afin d'inscrire la recette d'investissement et ainsi passer les écritures de cession.
Le conseil municipal vote une DM n°01 au budget.

6) Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Le conseil municipal réactualise la délibération instaurant le versement d'heures complémentaires ou supplémentaires aux agents

7) Demande de subvention Appels à projets 2021 avec le Département du Rhône

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention appels à projets auprès du Département du Rhône pour la réalisation d'un parc de stationnement pour la salle des fêtes

Estimation des dépenses HT : 330 000€ HT dont :

Travaux : 300 000€

MO : 30 000€

Subvention appels à projets : 150 000€ HT

Autofinancement/emprunt : 180 000€

8) Demande de subvention amendes de police 2021

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention produit des amendes de police 2021 pour la création d'un stockage de sel de déneigement, l'installation d'une glissière de sécurité chemin de la coursière, l'installation d'un garde-corps sur le parking de l'école, le cheminement piétonnier à proximité d'une place PMR et l'installation d'un ralentisseur dos d'âne en bitume aux Tardières

Montant total des travaux : 23 732€ HT

Subvention demandée pour un montant de 11 866€ (50%)

9) Questions diverses

*les élections Départementales et Régionales ont lieu les 20 et 27 juin

*un inventaire du mobilier de l'église aura lieu le mardi 27 avril par le service de la conservation des antiquités et objets d'art du Département du Rhône

*le maire informe qu'il a reçu en mairie le débat d'orientations budgétaires de la COR

*le maire informe que la COR avait retenu 2 communes (Chenelette et Ronno) pour l'équipement en Wifi gratuit (sur la partie du lac et au village), des antennes seront installées avec maintenance prise en charge pendant 3 ans

*Pascal TATY informe que la conduite d'eau dans le bourg sera changée avant l'été par la Roannaise de l'eau

*Myriam GIRARD informe qu'elle a suivi avec Michel PONTILLE, 3 jours de formations dans le cadre du DIF élus sur les sujets suivants : responsabilité de l'élu, urbanisme et finances, formations très intéressantes

A RONNO, le 26 avril 2021

Le Maire,

Philippe LORCHEL

